

## **Réponse à l'interpellation du conseiller Communal, Jacky Colomb, Parti Indépendant Nyonnais « De la pertinence d'une deuxième station de carburant gaz naturel comprimé (GNC) à Signy »**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **Pertinence d'une deuxième station de gaz naturel carburant (GNC) à Signy**

Dans le cadre de la réponse aux différentes questions soulevées par le conseiller Jacky Colomb nous désirons mettre le projet dans son contexte et apporter quelques compléments aux différentes affirmations de l'interpellation et non pas se limiter aux seuls aspects financier.

#### **1. Développement et rôle du GNC :**

L'industrie gazière suisse soutient le développement du GNC depuis le début des années 2000. Des montants importants ont été investis pour promouvoir ce nouveau carburant particulièrement écologique et construire un réseau de distribution de GNC. Les entreprises gazières ont pris ainsi leur responsabilité morale en mettant à disposition de la communauté la possibilité de développer les véhicules fonctionnant au GNC, ceci dans le cadre du développement durable.

La vision des entreprises gazières et en particulier de la Ville de Nyon se concrétise peu à peu. Elle s'inscrit ainsi parfaitement d'une part dans le cadre d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures et, d'autre part, elle répond aux objectifs de la stratégie énergétique 2050 du Conseil Fédéral.

Le GNC est un carburant qui fait appel à des techniques disponibles. Il permet de réduire massivement les émissions polluantes des véhicules à moteur, notamment les particules fines et les précurseurs de l'Ozone, qui sont les plus problématiques en Suisse.

Les distributeurs de gaz naturel se sont engagés à distribuer au moins 10% du GNC sous forme de biogaz. Par rapport à l'essence, les véhicules GNC réduisent ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 30%. Le GNC pourrait à lui seul répondre aux objectifs globaux de réduction de CO<sub>2</sub> de la confédération. En effet, par rapport à l'essence chaque kilo de GNC vendu permet de réduire d'un kilo les émissions de CO<sub>2</sub>.

L'industrie automobile qui proposait dans un premier temps de simples adaptations de véhicules essence, a optimisé peu à peu les moteurs en utilisant le potentiel du GNC, dont l'indice d'octane de plus de 120 permet de meilleurs rendements.

En mettant sur le marché des nouveaux modèles fonctionnant au GNC, les constructeurs automobiles répondent aujourd'hui à la nouvelle stratégie de l'Europe, qui impose la norme d'émissions Euro 6 (coûteuse pour les moteurs diesel) avec une importante réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

En effet, sous l'impulsion des contraintes légales et environnementales européennes, les constructeurs ne doivent pas seulement mettre sur le marché des nouveaux modèles

## MUNICIPALITÉ DE NYON

écologiques mais ils doivent surtout vendre le plus possible de véhicules à faibles émissions de CO<sub>2</sub>, afin d'atteindre la limite fixée pour la moyenne de l'ensemble de leurs véhicules vendus. Cette valeur sera par exemple réduite à 130 puis 95 mg/km dès 2015 respectivement 2020 pour les voitures de tourisme. Ces contraintes sont aujourd'hui favorables au développement des véhicules GNC.

Au point de vue bilan carbone, les avantages du GNC sont clairement démontrés par la nouvelle EcoMobiListe de l'ATE : les trois premières places du classement sont prises par les modèles GNC Seat Mii, Skoda Citigo et VW Up, qui devancent ainsi deux véhicules hybrides suivi de près par deux autres véhicules GNC la Lancia Ypsilon (5<sup>ème</sup>) et la Fiat Panda (6<sup>ème</sup>).

Les avantages du GNC et les stratégies évoquées ci-dessus se traduisent déjà en 2013 avec l'arrivée de 10 nouveaux modèles « grand public » et performants comme la VW Golf VII. Le redémarrage des ventes de véhicules fonctionnant au GNC est programmé.

En 2011, les ventes de GNC totalisaient 214 millions de kWh en Suisse. L'analyse de nos associations faitières démontre un développement à plus de 500 millions de kWh en 2018. Leur conclusion est que, « avec la croissance du parc des véhicules, une extension du réseau des stations-service GNC sera nécessaire afin d'éviter des files d'attente et des longues durées de remplissage ».

La ville de Nyon, dans une approche visionnaire proposait en 2006 sous le préavis No 6 la mise en place d'une station GNC. La commission relevait dans son rapport « *la collectivité doit contribuer à une politique plus respectueuse de l'environnement ; encourager les automobilistes à circuler au GNC fait parties des mesures mises en œuvres* ». Cette vision de développement durable est en phase de se concrétiser, mais il est nécessaire de poursuivre l'effort en améliorant les possibilités de se ravitailler en GNC dans la région entre Lausanne et Genève.

### 2. Projet GNC à Nyon :

Les Services Industriels ont étudié dès le début des années 2000 les possibilités d'implanter une station de distribution de GNC dans la région de Nyon, en suivant la stratégie des entreprises gazières et des associations faitières, à savoir installer l'équipement de distribution GNC dans une station service équipée d'un shop et située sur les grands axes routiers avec un raccordement possible sur un réseau haute pression.

Ainsi, le projet initial prévoyait l'implantation de la station GNC à Signy, sur le site d'AVIA, équipé d'un shop et situé sur deux axes principaux de circulation présentant ainsi une forte fréquentation.

Pour des raisons politiques, le projet a finalement été modifié afin d'installer la station GNC à Nyon. Le choix d'une station service accessoire et non surveillée d'un garage non équipé d'un shop était contraire à la stratégie de l'industrie gazière. Il a limité le développement des ventes GNC dans la région et apporté plusieurs inconvénients, comme l'augmentation des coûts de fonctionnement et d'entretien à cause de la trop faible pression du réseau de gaz naturel à cet endroit, ainsi qu'une faible fréquentation.

Le Conseil communal acceptait dans sa séance du 4 septembre 2006 l'investissement de 325'000 CHF demandé par la voie du préavis n° 6, « *pour l'implantation d'une station de distribution de GNC pour véhicules automobiles sur le réseau du service du gaz de Nyon* ». Il répondait à la demande de la Municipalité, qui comme déjà mentionné, proposait ainsi de contribuer à une politique des transports plus respectueuse de l'environnement.

L'objectif du projet avait été détaillé dans le préavis. Il présentait les différents avantages du GNC avec notamment la réduction des émissions polluantes, les stratégies des Autorités fédérales et cantonales, ainsi que le développement du GNC dans les autres régions. La Municipalité proposait de promouvoir activement ce carburant écologique à Nyon et sa région.

## MUNICIPALITÉ DE NYON

Les aspects financiers avaient été présentés dans le cadre de la description du projet et de ces incidences financières. Il avait été ainsi indiqué que le projet pouvait apporter un revenu futur non négligeable, notamment en fonction de l'offre de véhicules par les constructeurs et du développement du parc de véhicules GNC. Toutefois il était précisé et relevé par la commission que le plan financier « *comportait trois aléas, à savoir l'évolution du prix d'achat du gaz GNC par les S.l., les prix que ces derniers pourront pratiquer à la colonne et l'évolution de l'intérêt pour les véhicules fonctionnant au GNC* ».

Avec le GNC, la ville de Nyon développe, en collaboration avec les entreprises gazières suisses, un nouveau secteur d'activité, dont la rentabilité pourra être atteinte lorsque le marché sera développé.

Il faut remarquer ici, qu'un véhicule GNC consomme l'équivalent des besoins de chaleur d'une villa et que ce besoin ne se concentre pas sur l'hiver, mais est réparti sur toute l'année. Le GNC est un secteur d'activité qui s'inscrit favorablement dans les activités du service du gaz et qui permettra de pérenniser une activité rentable pour la ville de Nyon.

Le crédit accordé de 325'000 CHF s'inscrit parmi d'autres objets allant dans le sens du développement durable et des économies d'énergies. Ce projet a été soutenu par Gaznat SA pour un montant de CHF 111'236.-. Les dépenses effectives pour la station GNC sont CHF 154'118.- déduction faite de la subvention octroyée par Gaznat SA.

La station GNC a été construite sur le site du garage Emil-Frey Route de Cham-Colin 1 et mise en service en septembre 2007. L'investissement se répartit de la façon suivante :

Montants en CHF HT	<b>Préavis n°6/2006</b>	<b>Dépenses 30.085 P.54</b>	<b>Subventions 30.085 P.69</b>	<b>Total effectif</b>
<b>Construction de la station GNC</b>	295'000.00	263'355.03	109'236.20	<b>154'118.83</b>
<b>Actions de promotion</b>	30'000.00	11'069.80	2'000.00	<b>9'069.80</b>
<b>Total à charge du service du gaz</b>	<b>325'000.00</b>	<b>274'424.83</b>	<b>111'236.20</b>	<b><u>163'188.63</u></b>

### 3. Bilan de l'activité GNC à Nyon :

Les revenus et les différentes charges du projet ont été suivis régulièrement, tout comme les caractéristiques de fonctionnement des installations. Ceci, afin d'obtenir une vue d'ensemble du projet et afin de pouvoir surveiller le bon fonctionnement des installations.

Les charges et les revenus de l'activité GNC ont été imputés dans la comptabilité financière des Services Industriels.

## MUNICIPALITÉ DE NYON

Le bilan financier du projet se présente comme suit :

Chiffres en CHF - HT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	total
Quantité de GNC vendue en kg	1'635	13'161	17'331	20'007	26'081	28'359	106'574
<b>Revenu de la vente de GNC</b>	<b>2'608</b>	<b>22'000</b>	<b>24'057</b>	<b>27'669</b>	<b>35'428</b>	<b>38'924</b>	<b>150'686</b>
<b>Charges d'exploitation</b>							
Achat de gaz	2'207	15'566	12'870	14'813	20'934	25'355	91'745
Charges d'exploitation	1'650	5'974	6'328	6'856	8'009	8'949	37'766
Charges d'entretien	-	2'107	2'047	5'045	7'139	10'005	26'343
Renouvellements <sup>1)</sup>	-	-	-	-	-	9'594	9'594
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>3'857</b>	<b>23'647</b>	<b>21'245</b>	<b>26'714</b>	<b>36'082</b>	<b>53'903</b>	<b>165'448</b>
<b>Charges financières (i.3%, amort.15 ans)</b>	<b>4'303</b>	<b>12'910</b>	<b>12'910</b>	<b>12'910</b>	<b>12'910</b>	<b>12'910</b>	<b>68'853</b>
<b>Total des charges</b>	<b>8'160</b>	<b>36'557</b>	<b>34'155</b>	<b>39'624</b>	<b>48'992</b>	<b>66'813</b>	<b>234'301</b>
<b>Bénéfices indirects</b>	<b>500</b>	<b>3'500</b>	<b>4'600</b>	<b>5'800</b>	<b>7'000</b>	<b>8'200</b>	<b>29'600</b>
<b>Bilan global du projet</b>	<b>-5'052</b>	<b>-11'057</b>	<b>-5'498</b>	<b>-6'155</b>	<b>-6'564</b>	<b>-19'689</b>	<b>-54'015</b>

On constate, que les charges d'exploitation ont pratiquement compensées par les revenus de la vente, à l'exception de l'année 2012, lors de laquelle une adaptation de l'installation a été nécessaire afin de maintenir la compatibilité de l'électronique de traitement du prépaiement avec le système d'Emil-Frey <sup>1)</sup>. Ce poste intègre un montant de CHF 4'800 (CHF 4'200 jusqu'en 2011) versé à Emil-Frey pour la place et l'utilisation du système de vente et intégrée dans les charges d'exploitation.

Les charges financières ont été prises en compte dès la mise en service de l'installation avec un intérêt moyen de 3% et une durée moyenne d'amortissement de 15 ans, soit un montant annuel de 12'910 CHF pendant 15 ans.

Pour apprécier le projet, il faut aussi tenir compte des bénéfices indirects pour les services de la ville de Nyon. Avec un total de 21 véhicules qui consomment un carburant très avantageux, le bénéfice indirect annuel s'élève actuellement à 8'200 CHF.

Il faut remarquer que pour les autres propriétaires de véhicules GNC, il existe d'autres avantages indirects tels que la réduction des primes d'assurance et des taxes cantonales de circulation.

En faisant le bilan des points évoqués ci-dessus, on constate que les charges, les revenus et les bénéfices du projet présentent actuellement un déficit cumulé de 54'016 CHF.

Il faut rappeler ici, que l'objectif du projet n'était pas de gagner de l'argent, mais de répondre au développement durable en favorisant le déploiement des véhicules GNC dans la région. Le prix de vente du GNC a ainsi été fixé sans chercher à faire du bénéfice ni du dumping, en le plaçant au niveau de celui qu'il faudrait pour rentabiliser une installation GNC typique fonctionnant normalement avec un raccordement au réseau de gaz haute pression.

Le développement des activités GNC a été indiqué dans les rapports de gestion de la ville de Nyon sous le chapitre des Services Industriels.

## MUNICIPALITÉ DE NYON

Relevons également que le développement de la vente GNC a été limité par la faible visibilité et accessibilité de la station en périphérie industrielle de Nyon. D'autre part, la palette de modèles disponibles n'a pas augmenté aussi rapidement que prévu. Les constructeurs ont été freinés par la modification des normes (Euro 4, 5 puis 6) qui nécessitait des développements complémentaires, ainsi que par l'enjouement passager pour d'autres technologies futuristes comme les véhicules au bio carburant, hybrides ou électriques. Ceci, sans compter le retard de la mise en place de la taxe réduite sur les carburants.

Néanmoins, la disponibilité de la station GNC à Nyon est une réponse directe à l'engagement pour une politique d'achat responsable menée par la Municipalité. Ainsi, la flotte des véhicules de la ville comprend à ce jour un total de 21 véhicules fonctionnant au GNC, dont 13 pour les Services Industriels. Par ailleurs, nous pouvons recenser un parc d'environ 60 véhicules qui se fournissent à la station de Champ Colin.

### 4. Poursuite des activités GNC par la Ville de Nyon

Les activités futures se concentreront sur deux axes :

- La réduction du coût de fonctionnement de la station de Champ-Colin
- La construction d'une 2<sup>ème</sup> station GNC à Signy

#### Réduction des charges de fonctionnement de la station de Champ-Colin :

Les coûts d'exploitation et d'entretien ont été augmentés à cause de la pression trop faible du réseau de gaz qui impose une plus grande durée de fonctionnement du compresseur qui augmente les coûts d'électricité et impose des services d'entretien plus fréquents. Ceci, augmente aujourd'hui les coûts annuels de fonctionnement de plus de 8'000 CHF.

Pour corriger ce problème lié à l'emplacement de la station GNC, un montant de 69'000 CHF a été porté au budget d'extension des Services Industriels. En effet, suite à l'extension du réseau de distribution de gaz naturel à haute pression, qui a été effectuée ces dernières années au Nord-Ouest de Nyon jusqu'à Terre-Bonne, il existe aujourd'hui la possibilité de réaliser un raccordement de ladite station sur le réseau proche à haute pression, comme prévu à l'origine à Signy.

#### La pertinence d'une 2<sup>ème</sup> station GNC à Signy :

Le nombre de véhicules se ravitaillant à la station de Nyon a augmenté régulièrement ce qui s'est traduit par l'augmentation des ventes de GNC. La station de Champ-Colin arrive aujourd'hui à la limite de sa capacité.

Avec l'augmentation attendue du parc de véhicules ces prochaines années (cf. ci-dessus), la station de Champ Colin ne peut plus assurer le bon remplissage des véhicules et par conséquent une solution doit être apportée pour répondre aux besoins.

La station service de AVIA située à Signy est en cours de transformation. Ceci offre l'opportunité de construire une station de GNC sur ce site, qui est idéalement situé au carrefour de deux axes routiers.

Les Services Industriels ont entrepris les premières démarches avec AVIA, les associations faitières et Gaznat SA, afin d'assurer les bonnes conditions cadres du projet. De plus, Gaznat SA a d'ores et déjà garanti l'octroi d'une subvention de l'ordre de CHF 90'000 pour cette nouvelle station.

## **5. Conclusion**

Pour répondre aujourd'hui à la nouvelle stratégie de l'Europe les constructeurs automobiles mettent sur le marché des véhicules GNC de tourisme et des véhicules utilitaires performants à des prix attractifs. D'importantes campagnes publicitaires dans tous les médias et dans les salons sont menées aussi bien par le milieu gazier (Gazmobil) que par les marques. Ceci aura pour bénéfice un dopage des ventes avec pour corolaire une accélération de la couverture des investissements.

La station service AVIA de Signy est en cours de rénovation. Les Services Industriels ont l'opportunité d'y construire une 2<sup>ème</sup> station de distribution de GNC, idéalement positionnée au carrefour de deux axes routiers principaux. Celle-ci apportera une solution écologique et économique aux flottes de véhicules transitant dans la région nyonnaise et permettra de développer le nombre de véhicules favorables à l'environnement.

Le gaz naturel/biogaz est un secteur d'activité développé par les entreprises gazières aussi bien publiques que privées. C'est un carburant judicieux qui présente un bilan écologique très favorable par rapport à d'autres carburants. La mise à disposition du public de cette source d'énergie à Nyon est une réponse directe de la Municipalité de son engagement pour une politique respectueuse de l'environnement.

La Ville de Nyon renforce son image de ville participant activement à la promotion du développement durable en renforçant la mobilité respectueuse de l'environnement dans sa région.

Adopté par la Municipalité le 18 mars 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

D. Rossellat



Le Secrétaire :

C. Gobat